

les économies en voie de développement et émergentes— par l'accroissement des fonds alloués aux programmes de développement du secteur financier, qui bénéficient directement ou indirectement au secteur des banques de détail.

√ *Le déploiement de projets et la re-définition des structures institutionnelles* qui, par exemple, permettent la couverture du risque d'un certain portefeuille (par exemple, les systèmes de garantie)

Par ailleurs, l'IMCE invite le secteur privé à contribuer à une meilleure cohérence des systèmes financiers par,

√ *Le développement et l'application adaptée des technologies* qui permettraient à un plus grand nombre de personnes d'accéder, à un coût moins élevé, aux services financiers. Ceci passe par l'accroissement des investissements dans les infrastructures par différents acteurs du système financier.

√ *L'établissement de partenariats entre institutions financières* et autres réseaux de distribution, de manière à atteindre le plus de personnes défavorisées à un coût raisonnable.

√ *L'engagement de prendre en charge la conception de produits et l'offre de services* adaptés à une clientèle à bas revenus. Ceci requiert des services flexibles, sûrs et accessibles, aux conditions d'entrée réduites et une transparence accrue des coûts.

√ *La poursuite de l'investissement dans la formation financière* et la diffusion des meilleures pratiques.

Au sujet de l'IMCE (Institut Mondial des Caisses d'Épargne)

L'IMCE est une des plus importantes associations bancaires internationales et le seul représentant de caisses d'épargne et banques de détail. Fondé en 1924, il représente plus de 1.100 intermédiaires financiers provenant de 89 pays. Au début de l'année 2003, le capital des banques membres s'élevait à 7.600 milliards €, les dépôts non bancaires s'élevaient à 4.750 milliards € et les prêts non bancaires atteignaient un peu plus de 4.000 milliards €. Les banques membres de l'IMCE gèrent environ 200.000 agences et emploient près de 2,3 million de personnes.

Les membres de l'IMCE sont des caisses d'épargne et banques de détail avec une approche socialement responsable, orientée vers la clientèle, et un marché concentré sur les particuliers, les ménages, les PME et les autorités locales.

www.savings-banks.com

Rue Marie-Thérèse, 11 • B-1000 Bruxelles • Tel: + 32 2 211 11 11 • Fax: + 32 2 211 11 99

info@savings-banks.com • www.savings-banks.com

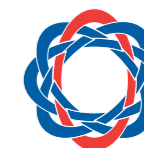
Publié par l'IMCE. Copyright Octobre 2004



RÉSOLUTION SUR L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS

Bruxelles, le 27 octobre 2004

L'accès aux services financiers est un service de base essentiel à l'intégration économique et sociale de tout citoyen dans la société d'aujourd'hui



WORLD SAVINGS BANKS INSTITUTE

Résolution sur l'Accès aux services financiers

A l'occasion de sa 11^{ème} réunion annuelle tenue le 27 octobre 2004 et de la Conférence sur l'Accès aux services financiers organisée conjointement avec la Banque Mondiale les 28 et 29 octobre 2004, et en relation avec la Déclaration de Madrid de mai 2003, l'Assemblée Générale de l'IMCE a adopté la Résolution suivante:

Les membres de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne:

Soulignent que *l'accès aux services financiers est une condition préalable à l'emploi, la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale.*

Sont conscients que l'accès des particuliers aux services financiers leur permet de placer des fonds en toute sécurité, d'investir de manière fructueuse ou de se fournir en biens et services selon leurs besoins. *Restreindre l'accès à ces services peut engendrer l'exclusion sociale.*

Relèvent qu'un secteur financier organisé et efficace, qui offre une gamme étendue de services financiers à un grand éventail d'acteurs, contribue à la croissance économique et à la cohésion sociale au travers de cinq fonctions élémentaires: la mobilisation de l'épargne, la gestion du risque, l'offre d'informations sur les opportunités d'investissement, l'encadrement des emprunteurs et l'accès aux moyens de paiement.

Soulignent l'importance de la mobilisation de l'épargne pour le réinvestissement sous forme de crédits, à même de favoriser l'expansion des PME et des micro-entreprises, et par conséquent la croissance économique globale, générant emplois et réduisant la pauvreté par l'accroissement des revenus.

Attirent l'attention sur les recherches qui attestent qu'un meilleur accès aux services financiers mène à des niveaux plus élevés de PNB per capita. Des ratios liquidité/épargne plus bas, et épargne/PNB plus élevés sont également associés à de plus hauts niveaux de PNB per capita. L'inverse est également vrai: un accès limité aux services financiers dans les régions rurales ou urbaines défavorisées peut ralentir la croissance – même si d'autres conditions nécessaires ont été remplies – en maintenant certains groupes minoritaires de ces mêmes régions dans l'exclusion sociale.

Notent que des études révèlent qu'environ 20% seulement de la population de la majorité des économies en voie de développement accèdent aux services financiers, alors que dans les économies développées, une moyenne de 10% de la population tend à être financièrement exclue.

Font valoir que l'accès aux services financiers des particuliers et des petites entreprises peut être

limité de différentes manières selon le type d'économie (locale) dans lequel ils évoluent. Les contraintes principales dont ils souffrent résultent de facteurs tels que le manque de proximité (préoccupation majeure spécialement pour les groupes minoritaires ou marginaux dans les régions rurales isolées ou les zones urbaines défavorisées), une formation limitée en matière financière, un manque de transparence des coûts des services bancaires et le poids des contraintes juridiques et réglementaires.

Soulignent qu'en vue de surmonter de tels obstacles, un environnement favorable doit être créé pour l'industrie financière afin qu'elle puisse offrir les services financiers de base.

Accueillent de manière positive les initiatives des institutions internationales pour le soutien et l'encouragement au développement de la banque de détail et de proximité.

Sont convaincus que le développement du secteur financier doit devenir une priorité pour les décideurs politiques dans les années à venir. Ils soutiennent l'Année 2005 du Micro-crédit lancée par les Nations Unies, qui ouvre des opportunités pour promouvoir l'importance de l'amélioration de l'accès, non seulement au crédit mais également aux autres services financiers de base tels que l'épargne, les assurances et les moyens de paiement.

Soulignent le potentiel des transferts de paiements pour l'extension des services bancaires aux segments de la population qui sont souvent en marge des systèmes bancaires, tant du côté de l'envoi que du côté de la réception des fonds. Avec les flux croissants de migration, les transferts de paiements constituent une source de plus en plus importante de financement dans de nombreuses parties du monde.

Sont convaincus qu'il est essentiel que les institutions financières réglementées s'engagent davantage vis-à-vis des segments de la population délaissés jusqu'alors, de manière à accroître l'accès et à réduire toute possibilité d'activités illégales dans le secteur financier, sans préjudice de l'impact positif d'un certain nombre d'initiatives bancaires informelles.

Déclarent être prêts à renforcer leurs efforts pour offrir leur savoir-faire et leur expertise spécifiques

et avancés, afin de construire et de consolider les structures de la banque de détail et de proximité.

S'engagent à poursuivre l'amélioration de l'accès aux services financiers et à se mobiliser pour que

Les Membres de l'IMCE font appel aux décideurs politiques dans les gouvernements, les autorités de contrôle et de régulation et les institutions financières internationales oeuvrant pour le développement, afin qu'ils facilitent l'accès aux services financiers par,

En termes de politiques:

√ La reconnaissance de l'importance de l'accès aux services financiers, et son impact sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

√ La nécessité d'instaurer un environnement favorable au développement du secteur financier, fournissant les fondements nécessaires à un système stable offrant des perspectives de développement solides, et non sur des principes imposant l'accès aux services financiers ou interférant dans la conception des produits.

√ Le caractère pratique et applicable des lois et règlements, ne freinant pas l'accès aux services financiers, à travers une meilleure compréhension des spécificités des communautés mal desservies et la prise en considération de leurs particularités, par exemple dans la définition des exigences pour la sécurité physique, la lutte contre le blanchiment de fonds et le financement des prêts.

√ L'adaptation des politiques aux banques de proximité, par la reconnaissance de la nécessité d'un secteur bancaire de détail socialement responsable et ancré localement dans le combat contre l'exclusion financière.

√ La prise en compte du pluralisme du secteur financier dans lequel peuvent opérer différents types d'institutions de crédit sans être discriminées sur la base de leur forme juridique ou de leur méthode de distribution des bénéfices.

En termes d'activités de soutien:

√ La promotion d'initiatives de collecte et d'analyse d'informations sur les "non-bancarisés". Une meilleure perspective sur les raisons de l'exclusion financière et des impératifs coûts/bénéfices des banques qui tentent d'améliorer l'accès aux services financiers, influencera de manière positive le soutien à la banque de proximité.

√ Le soutien des efforts des caisses d'épargne et autres institutions socialement engagées

le secteur bancaire socialement responsable soit mieux reconnu.

√ Le traitement prudent du processus de consolidation du secteur financier, tenant compte de ses effets potentiels sur l'accès aux services financiers. Cet impact peut présenter des ambiguïtés. La consolidation, lorsqu'elle résulte dans un meilleur rapport efficacité/coûts peut permettre aux banques de traiter, sur une base profitable, avec certains groupes de clients qui, sinon, auraient subi l'exclusion bancaire. En revanche, son impact est négatif lorsqu'elle ne mène pas à un meilleur rapport efficacité/coûts ou lorsque la taille des banques devient si importante qu'elles ne se soucient plus de leurs « petits » clients ou de ceux situés dans les zones rurales et périphériques, etc.

√ La gestion de l'impact de la dérégulation financière sur les segments plus vulnérables de la population dans les pays développés. Dans les économies en voie de développement, les efforts doivent être poursuivis pour une réglementation globale permettant un meilleur contrôle des acteurs non bancaires (par exemple, les organismes qui proposent des services de microfinance).

afin de familiariser le public aux mécanismes financiers. La compréhension des services financiers et leur efficacité à répondre aux besoins de la population devraient être améliorées par des campagnes d'éducation visant la formation des particuliers et des réseaux de soutien aux entreprises.

√ Des efforts soutenus pour renforcer la gouvernance d'entreprise au sein des institutions financières -particulièrement dans